



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Février/Februar 2017

332

CARNAVAL DES BOLZES 2017 17

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE FUSION 13

RÉAFFECTATION DU P+R DU GUINTZET 12

3 Editorial	10 Concours	12 La patinoire est de retour dans le Bourg	17 On en remet une couche !
5 Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	10 Tournus au WallRiss	12 Réaffectation du P+R du Guintzet	19 Abfall-INFO-déchets
6 Conseil général Generalrat	11 La Bourgeoisie se présente	13 La fusion du Grand Fribourg	21 Muser au musée : Musée du Vélo Fribourg
9 80 m ³ de bois évacués		14 Fribourg pendant la Première Guerre mondiale	22 Mémento
		16 A la bibliothèque In der Bibliothek	

Fribourg, moteur d'une politique culturelle régionale

La politique culturelle ne peut plus se faire sur l'unique territoire communal. En effet, la région de la capitale cantonale, de par sa naturelle attraction, bénéficie d'une vaste offre culturelle de qualité présentée dans l'ensemble des communes de l'agglomération du Grand Fribourg. La volonté des acteurs culturels s'est elle aussi exprimée dans ce sens dans le rapport CULTURE2030 issu des Assises de la culture.

Dans ce cadre, la Ville de Fribourg a décidé de calquer sa stratégie sur ce rapport et désire être un moteur de la politique culturelle régionale, en favorisant la concertation entre les instances politiques. La Commune veut en outre coordonner le mieux possible l'animation, dynamiser la diffusion de l'information et renforcer son soutien aux acteurs.

Grâce à ces missions, la culture peut devenir un vrai vecteur de rayonnement et devenir accessible à toutes et à tous sur l'ensemble du territoire.

Les travaux de concertation ont d'ores et déjà commencé par l'intermédiaire d'un comité de pilotage régional. En ville de Fribourg, l'établissement d'un calendrier annuel recensant les manifestations-phares sera la colonne vertébrale de la mise en place de la stratégie dans son contenu. D'autres mesures particulières seront prises avec, par exemple, l'engagement d'un chef de projets ou un renforcement de la communication. Le site de blueFACTORY fera aussi l'objet d'une attention particulière. Enfin, lier économie et tourisme avec la culture permettra la mise en place d'une vraie dynamique pour la promotion du « made in Fribourg » et de ses acteurs. Des défis imposants mais ô combien passionnants !

Plus d'informations sur www.ville-fribourg.ch ou www.assises-culture.ch

**LAURENT
DIETRICH**



LE CHIFFRE

35

C'est le nombre de collaborateurs de la Voirie qui sont mobilisés durant le Carnaval des Bolzes pour nettoyer les rues de l'Auge.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Péroilles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Péroilles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo couverture
Le Carnaval
des Bolzes 2016
© Ville de Fribourg/V.B.

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin janvier 2017, la population légale de la ville était de **38 675 habitants**, soit 4 de plus qu'à la fin décembre 2016. La population en séjour était de 3119 (+ 6). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 décembre, de 41 794 (+ 10). Sur ce nombre, 27 068 personnes étaient de nationalité suisse et 14 726 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 janvier 2017, la ville de Fribourg comptait **1974 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 36 par rapport à fin décembre 2016), pour un taux de demandeurs d'emploi de 10,7%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 1019 pour un taux de chômage de 5,5%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a fixé la traditionnelle réception des nouveaux bénéficiaires du droit de cité au lundi 6 mars 2017 à 18 h;
a fixé la réception annuelle des nouveaux habitants au samedi 18 novembre 2017 à 10 h 30;
a fixé les assemblées bourgeoises 2017 au mercredi 31 mai, pour les comptes 2016, et au jeudi 21 décembre, pour le budget 2018;

a répondu aux procédures de consultation relatives au plan sectoriel militaire fédéral 2017, à la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) et à une ordonnance dans le domaine de l'asile;

a décidé l'octroi d'un montant exceptionnel de partenariat de Fr. 1500.–, pour la manifestation de Stadl-Nacht Fribourg, le samedi 29 avril 2017 à Forum Fribourg;
a approuvé la signature d'une convention avec la Ville de Bulle pour le service de médecine scolaire;

a adopté le PAD Avenue de la Gare-Sud, secteurs B1, D et E et transmis le dossier à la DAEC pour approbation;

a adopté les plans et le règlement du PAD Les Arsenaux et transmis le dossier à la DAEC;

a décidé de modifier les périmètres d'attribution des vignettes-habitants des quartiers du Schoenberg et du Bourg, en rattachant les immeubles de la route François-Arsent 1, 3 et 5 au secteur K (Schoenberg), en lieu et place du secteur C (Bourg);

a autorisé l'abattage d'un tilleul à la promenade du Guintzet, de deux bouleaux à la route du Jura, de cinq frênes et d'un frêne pleureur à la rue de Morat 34-36 et au sentier du Stand 3 dans le cadre des travaux d'hiver.

MITTEILUNGEN
AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

setzt den traditionellen Empfang der neuen volljährigen Jungbürger/-innen auf den 6. März 2017 um 18 Uhr fest;
setzt den jährlichen Empfang der neuen Einwohner/-innen auf Samstag, 18. November 2017, um 20.30 Uhr fest;

setzt die Burgerversammlungen 2017 auf Mittwoch, 31. Mai, für die Rechnung 2016 und auf Donnerstag, 21. Dezember, für den Vorschlag 2018 fest;

nimmt Stellung in den Vernehmlassungsverfahren über den eidgenössischen Sachplan Militär 2017, die Unternehmenssteuerreform III (USR III) und eine Verordnung im Asylwesen;

beschliesst die Gewährung eines ausserordentlichen Partnerschaftsbetrags von Fr. 1500.– an die Veranstaltung Stadl-Nacht Freiburg am Samstag, 29. April, 2017 im Forum Fribourg;

bewilligt die Unterzeichnung eines Abkommens mit der Stadt Bulle für den schulmedizinischen Dienst;

verabschiedet den DBP Avenue de la Gare-Sud, Sektoren B1, D und E und leitet das Dossier an die RUBD zur Genehmigung weiter;

verabschiedet die Pläne und das Reglement des DBP Les Arsenaux und leitet das Dossier an die RUBD weiter;

beschliesst, die Zuteilungspereimeter der Einwohnervignetten des Schönberg- und Burgquartiers zu ändern und die Gebäude der Route François-Arsent 1, 3 und 5 dem Sektor K (Schönberg) statt dem Sektor C (Burg) zuzuweisen;

gestattet das Fällen einer Linde an der Promenade du Guintzet, von zwei Birken an der Route du Jura sowie von fünf Eschen und einer Traueresche an der Murteggasse 34-36 und am Sentier du Stand 3 im Rahmen der Winterarbeit.

Conseil général

Séance des 12 et 13 décembre 2016 (deuxième partie)

Un plan financier 2017-2021 jugé ambitieux mais risqué

A l'ordre du jour de la dernière séance de l'année 2016 se trouve également le plan financier 2017-2021, établi par l'Exécutif, dont le Conseil général doit prendre acte. **François Ingold** (Verts), pour la Commission financière (Cofin), oscille entre crainte et sérénité. Il se dit préoccupé par l'augmentation considérable de la dette, passant de 194 millions en 2015 à 370 millions en 2021. L'instabilité politique ambiante ainsi que la volatilité potentielle des taux d'intérêts ne constituent pas des signes encourageants: «A notre échelle, cette situation pourrait coûter cher à la Caisse de pension du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF).» Tou-

tefois, il estime justifié d'investir maintenant alors que les taux d'intérêts sont bas. Malgré tout, au vu de la somme placée, il réitère «ses vœux de fusion avec les communes avoisinantes».

Le groupe UDC ne se montre pas aussi confiant. **Pierre Marchioni** juge ce plan financier trop optimiste, celui-ci ne tenant compte ni de l'abandon du taux plancher, ni de la réforme de RIE III, ni de l'hypothèque de la CPPVF. Il note que le document n'expose aucun indicateur allant vers une maîtrise de la dette «puisque d'entrée de cause, le Conseil communal admet que la croissance de la dette fait partie de la réalité». Seules des finances solides pourraient, selon lui, «assurer un filet social solide, de bons ser-

vices à la population et un développement de la culture». Le CG-PCS, quant à lui, soutient l'Exécutif dans sa volonté. **Maurice Page** (CG-PCS) «ne peut que féliciter et inviter le Conseil communal à persévérer dans la gestion économe et responsable du ménage communal». En raison de l'instabilité des recettes fiscales, le groupe DC/vl, par la voix de **Benoît Hemmer**, demande de se garder de tout optimisme démesuré: l'évolution des taux d'intérêt reste une inconnue, ce qui pourrait constituer un risque pour la planification des investissements. Considérant les montants élevés qui seront consacrés à de nouveaux projets, en particulier ceux liés à l'agglomération, il soutient qu'il devient «nécessaire que la Ville puisse construire son ave-

nir avec les communes qui l'entourent, pour partager avec elles non seulement les dépenses, mais également les ressources». **Vincent Jacquat** (PLR) s'inquiète de la hausse nette dans deux rubriques, dont celle des charges du personnel, qui «augmentent plus fortement que la croissance de la population légale». Son groupe exhorte l'Exécutif à prioriser les investissements et leur réalisation «afin de ne pas léguer une dette abyssale à la génération future». Il regrette que le plan financier ne tienne pas compte d'un éventuel refus de la RIE III, qui «pousserait certains bons contribuables à quitter le territoire communal». **Lise-Marie Graden** (PS) et le groupe PS restent sereins. «Si tous les nuages noirs agités ce soir devaient effectivement

Generalrat

Sitzung vom 12. und 13. Dezember 2016 (zweiter Teil)

Finanzplan 2017–2021: als ehrgeizig, doch riskant beurteilt

Auf der Tagesordnung der letzten Sitzung des Jahrs 2016 stand ebenfalls der von der Exekutive erarbeitete Finanzplan 2017–2021, den der Generalrat zur Kenntnis zu nehmen hatte. Für die Finanzkommission (Fiko) schwankte **François Ingold** (Grüne) zwischen Besorgnis und Gelassenheit. Er zeigte sich beunruhigt über die erhebliche Zunahme der Schulden, die von 194 Millionen 2015 auf 370 Millionen 2021 ansteigen werden. Die herrschende politische Unbeständigkeit und die potenzielle Volatilität der Zinsen sind keine ermutigenden Zeichen: «Auf uns bezogen, könnte diese Situation der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg teuer zu stehen kommen.» Allerdings hielt er

es für gerechtfertigt, jetzt zu investieren, da die Zinsen niedrig sind. Dennoch wiederholte er in Anbetracht des eingesetzten Betrags «seine Wünsche für eine Fusion mit den Nachbargemeinden».

Die SVP-Fraktion zeigte sich weniger zuversichtlich. **Pierre Marchioni** hielt diesen Finanzplan für zu optimistisch, da er weder die Aufgabe des Mindestsatzes noch die Hypothek der Pensionskasse berücksichtige. Für ihn enthalte das Dokument keinen Hinweis auf eine Schuldenkontrolle, «weil der Gemeinderat von vornherein zugibt, dass der Schuldenanstieg Teil der Realität sei». Einzig solide Finanzen könnten «ein festes Sozialnetz, gute Dienste für die Bevölkerung und eine Entwicklung der Kultur sicher-

stellen». Dagegen unterstützte die ML/CSP-Fraktion die Exekutive in ihrem Bestreben. **Maurice Page** (ML/CSP) «kann den Gemeinderat nur beglückwünschen und auffordern, den Gemeindehaushalt weiterhin sparsam und verantwortlich zu verwalten». Aufgrund der Unbeständigkeit der Steuereinnahmen meinte **Benoît Hemmer** im Namen der CVP/GLP-Fraktion, man solle sich vor jedem übertriebenen Optimismus hüten: Die Zinsentwicklung sei eine Unbekannte, was ein Risiko für die Planung der Investitionen bilden könne. In Erwägung der hohen Beträge, die für neue Projekte, insbesondere in Bezug auf die Agglomeration, vorgesehen seien, betonte er die «Notwendigkeit, dass die Stadt ihre Zukunft mit den Nachbargemeinden gestalten könne, um mit

ihnen nicht nur die Ausgaben, sondern auch die Einnahmen zu teilen». **Vincent Jacquat** (FDP) zeigte sich beunruhigt über die deutliche Zunahme in zwei Rubriken, darunter die Personalausgaben, die «stärker ansteigen als das Wachstum der zivilrechtlichen Bevölkerung». Seine Fraktion ermahnte den Gemeinderat, Prioritäten für die Investitionen und deren Realisierung zu setzen, «um der zukünftigen Generation nicht eine Riesenschuld zu hinterlassen». Er bedauerte, dass der Finanzplan eine eventuelle Ablehnung der USR III nicht berücksichtige, die «einige gute Steuerzahler bewegen könnte, das Gemeindegebiet zu verlassen». **Lise-Marie Graden** (SP) und ihre Fraktion bewahrten Gelassenheit. «Sollten alle schwarzen Wolken, die heute Abend

Dienstag, 28. März, Mittwoch, 29. März:
Fortsetzung), 19.30 Uhr

Grossratssaal, Rathausplatz 2
Verfügbare Traktandenliste ab Mitte März unter
www.ville-fribourg.ch > Generalrat

ternir la situation, le Conseil communal saurait prendre les décisions qui s'imposent pour garantir la sécurité financière de notre commune.» Elle juge maîtrisés les risques financiers pris par l'Exécutif, tout en enjoignant celui-ci à rester vigilant. **Claudio Rugo**, l'unique représentant du Parti des artistes (PA), recommande au Conseil communal de suivre son exemple: ne dépenser que l'argent dont il dispose.

C'est ainsi que le Conseil général a pris acte du Plan financier 2017-2021 de la Ville de Fribourg.

Trois Messages acceptés sans discussion

Au cours de la soirée, le Conseil général doit se prononcer sur trois

Messages du Conseil communal. Le premier demande d'accepter la prolongation de l'exonération d'intérêts (Fr. 200 000.– annuels) sur le crédit de Fr. 1,85 mio accordé en janvier 1992 à la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement. En effet, la Ville de Fribourg, via cette fondation, possède plus d'une centaine de logements à caractère social, dont le loyer est modéré. Pour la Cofin, **François Ingold** indique que comme l'Office fédéral du logement abolira ses subventions dès 2019, «l'enjeu est de créer des réserves et de trouver un équilibre pour être en dessous des prix du marché». **Claudio Rugo** (PA) prône le remboursement des emprunts, même à titre symbolique. Pour le groupe socialiste, **Lise-**

Marie Graden précise que le Conseil général accepte depuis des années de renoncer à ces intérêts. Elle déconseille de modifier ces bonnes pratiques. Le Message est accepté haut la main. Le Conseil général approuve également les modifications de statuts de Coriolis Infrastructures, suite à l'intention d'Avry et de Matran (sous réserve de l'acceptation des citoyens de ces communes) de rejoindre cette association pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg. Au sujet du financement des initiatives culturelles, **Fabienne Ménétre** (Verts) observe que le système de subventions est devenu si compliqué que ni les artistes, ni les politiques, ni les contribuables ne savent qui finance quoi ou où va leur

argent. Elle se voit rassurée par **Laurent Dietrich**, conseiller communal en charge de la culture, qui a déjà pris des mesures pour clarifier la situation. Le troisième Message à être approuvé concerne une modification de l'article 8 alinéa 2 du Règlement du 26 avril 2010 du service de défense contre l'incendie. Il ne nourrit aucun débat, puisqu'il s'agit en réalité d'une « correction d'une coquille vieille de six ans ».

Le procès-verbal exhaustif de la séance des 12 et 13 décembre se trouve sur www.ville-fribourg.ch > Conseil général

beschworen wurden, die Lage verdunkeln, wüsste der Gemeinderat die Massnahmen zu ergreifen, die sich aufdrängen, um die finanzielle Sicherheit unserer Gemeinde zu gewährleisten.» In ihren Augen meistere die Exekutive die eingegangenen Finanzrisiken, doch müsse sie wachsam bleiben. **Claudio Rugo**, einziger Vertreter der Künstlerpartei (KP), legte dem Gemeinderat nahe, seinem Beispiel zu folgen und nur das Geld auszugeben, über das er verfüge.

Auf diese Weise nahm der Generalrat den Finanzplan 2017–2021 der Stadt Freiburg zur Kenntnis.

Drei unbestrittene Botschaften

Im Laufe des Abends hatte der Generalrat zudem über drei Bot-

schaften des Gemeinderats zu befinden. Die erste verlangte, die Zinsbefreiung (Fr. 200 000.– pro Jahr) auf den Kredit von 1,85 Millionen Franken zu verlängern, den die Stadt Freiburg im Januar 1992 dem Wohnfonds der Stadt Freiburg gewährt hatte. Über diese Stiftung besitzt die Stadt mehr als hundert Sozialwohnungen mit bescheidenen Mietzinsen. Im Namen der Fiko teilte **François Ingold** mit, das Bundesamt für Wohnungswesen werde 2019 seine Subventionen einstellen; «das Problem besteht darin, Reserven zu schaffen und ein Gleichgewicht zu finden, um unter den Marktpreisen zu liegen». **Claudio Rugo** (KP) meinte, Darlehen müssten zurückgezahlt werden, auch wenn dies nur symbolisch geschähe. Wie **Lise-Marie Graden**

für die SP-Fraktion präziserte, akzeptiert der Generalrat den Verzicht auf diese Zinsen seit Jahren. Sie riet davon ab, diese guten Praktiken aufzugeben. Die Botschaft wurde einstimmig angenommen. Des Weiteren bewilligte der Generalrat die Statutenänderungen von Coriolis Infrastrukturen, nachdem Avry und Matran ihre Absicht bekundet hatten (unter Vorbehalt der Genehmigung durch die Gemeindebürger), dem Verband für die Kulturpolitik in der Agglomeration Freiburg beizutreten. Was die Finanzierung kultureller Initiativen betrifft, stellte **Fabienne Ménétre** (Grüne) fest, das Subventionssystem sei so kompliziert geworden, dass weder Künstler und Politiker noch die Steuerzahler wüssten, wer was finanziere und wohin das Geld

fliesse. Sie sah sich beruhigt durch **Laurent Dietrich**, Gemeinderat und Kulturdirektor, der bereits Massnahmen ergriffen habe, um die Situation zu klären. Die dritte zu genehmigende Botschaft betraf eine Änderung von Art. 8 Abs. 2 des Reglements vom 26. April über den Feuerwehrdienst. Sie löste keine Diskussion aus, da es sich in Wirklichkeit um die «Korrektur eines sechs Jahre alten Satzfehlers» handelt.

Das vollständige Protokoll der Sitzung vom 12. und 13. Dezember findet man auf www.ville-fribourg.ch > Generalrat



En jaune, le secteur dans lequel se dérouleront les travaux.

80 m³ de **bois** évacués

ENTRETIEN DE LA FORÊT

Les forestiers-bûcherons de la Ville de Fribourg ne chôment pas : après les coupes de février (voir 1700 n° 331), ils remettront cela du 20 au 24 mars dans le secteur Route-Neuve – premier ravin de Péroles. Ces travaux visent à stabiliser le terrain et à rajeunir la forêt. Les autorités prient les passants de respecter les consignes de sécurité.

La forêt n'a pas besoin de l'humain : elle vit et se régénère très bien toute seule ! Par contre, elle est essentielle pour l'humain, de par ses fonctions de protection, de biodiversité, de production et parce qu'elle est un lieu de loisirs apprécié. Il est ainsi nécessaire de l'entretenir.

Stabiliser, rajeunir, sécuriser

C'est dans cette visée que la Ville de Fribourg va entreprendre une coupe de bois dans le secteur bordant la Route-Neuve et dans le premier ravin de Péroles : 80 mètres cubes de bois seront prélevés sur un hectare. Cette forêt, classée comme « protectrice », a pour fonction principale d'éviter les glissements de terrain, en stabilisant le sol grâce à son réseau racinaire important. Toutefois, elle ne remplit actuellement ce rôle que de façon partielle : les arbres fixent certes le terrain mais, de par leur taille et leur poids, ils le chargent exagérément. En outre, la chalarose du frêne, une maladie fongique nommée également flétrissement du frêne, dessèche les arbres (voir 1700 n° 331), qu'il est nécessaire de récolter pour des raisons de sécurité. La coupe de mars vise par conséquent trois objectifs : rajeunir la forêt en amenant de la lumière au sol, décharger le terrain des arbres les plus lourds et assurer la sécurité de la population et des infrastructures en enlevant les sujets instables.

Du bois réutilisé

Ressource naturelle et renouvelable, le bois peut servir de matériau de construction, de matière première pour l'industrie ou encore d'agent énergétique. Celui récolté en Suisse présente l'avantage d'être transformé et utilisé dans la région, si bien qu'il génère très peu d'énergie grise et réduit les émissions de CO₂. Les arbres de bonne qualité coupés à la Route-Neuve et dans le premier ravin de Péroles approvisionneront les scieries locales et ceux de moindre valeur alimenteront des chauffages à distance.

Consignes de sécurité à respecter

Il est rappelé que les avertissements et interdictions indiqués dans les périmètres de coupes doivent impérativement être respectés. Des panneaux d'interdiction ou une route barrée signifient que le secteur est strictement prohibé aux promeneurs, joggeurs, cyclistes, cavaliers, etc., car ils y risqueraient peut-être leur vie ! Les routes sont fermées pour garantir autant la sécurité du public que celle des forestiers-bûcherons, qui peuvent se concentrer sur leur travail. Aussi les propriétaires forestiers font-ils appel à la compréhension et à la bonne volonté du public.

Recensement agricole 2017

Le recensement agricole annuel est en cours, sous la houlette du Service cantonal de l'agriculture.

Les exploitants agricoles, ainsi que tous les détenteurs de bovins, chevaux, porcs, ovins, caprins, daims, cerfs rouges, lamas, alpagas, volailles et abeilles, de même que les pisciculteurs professionnels, sont tenus de mettre à jour leurs données jusqu'au 28 février.

L'objectif de ce recensement est, entre autres, de répertorier les animaux qui doivent être assurés contre le risque d'épizootie auprès de l'Etablissement d'assurance des animaux de rente, SANIMA, et de lutter plus efficacement contre les maladies animales. Les autorités compétentes doivent en effet savoir quels animaux sont gardés dans quel lieu de détention.

Les personnes ayant besoin d'aide pour le recensement ou les détenteurs d'animaux n'ayant pas reçu d'invitation au recensement de la part du Service cantonal de l'agriculture sont priés de s'annoncer au préposé local. Pour la ville de Fribourg, il s'agit de Philippe Fragnière, atteignable au 026 351 74 25 ou philippe.fragniere@ville-fr.ch

© Wolfgang Dirscherl / pixelio.de



Concours Wettbewerb

332



© DR

Dans quel musée de la ville de Fribourg peut-on admirer une importante collection d'objets provenant d'Égypte, du Proche-Orient et de l'Antiquité classique ?

Réponse jusqu'au 18 mars 2017 à Ville de Fribourg, «Concours 1700», Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

In welchem Museum der Stadt Freiburg kann man eine wichtige Sammlung von Objekten aus Ägypten, dem Vorderen Orient und der Klassischen Antike bewundern?

Antwort bis 18. März 2017 an Stadt Freiburg «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 330

En séance du Conseil communal du mardi 22 novembre 2016, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 330. La réponse à donner était : « **Musée suisse de la machine à coudre et des objets insolites.** »

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Nicola Lascone

gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville*, de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.

2^e prix M^{me} Martine Oberson

gagne un arrangement floral offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix M^{me} Angelina Lascone

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix M. José Progin

gagne une TPF Card d'une valeur de 40 francs.

5^e prix M. Jean-Pierre Papaux

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg



Tournus au WallRiss

ART CONTEMPORAIN

Quatre jeunes passionnés ont repris la responsabilité du WallRiss, l'espace d'art situé au Varis, suite au retrait du cofondateur. La nouvelle équipe prévoit six expositions par année, dont la première sera vernie en mars.

Si la Cité des Zaehringen brille pour son art médiéval, elle bouge aussi dans le milieu de l'art contemporain. Depuis 2013, l'espace WallRiss, installé dans la rue du même nom, propose des expositions et des événements dans le domaine de l'art contemporain. Le public est sensible au travail de l'espace, qui attire des visiteurs de tout le pays. Après des exhibitions remarquées, les fondateurs, Nicolas Brülhart et Lauris Paulus, ont choisi de passer la main. La nouvelle équipe en place se compose de trois étudiants en art, Elise Corpataux, Varun Kumar et Grégory Sugnaux, et d'un historien de l'art, Paolo Baggi. A noter que N. Brülhart, nommé à l'espace Forde de Genève, reste le président de l'association qui chapeaute l'espace.

Les quatre nouveaux ambitionnent de présenter des artistes, des travaux ou des démarches qu'ils jugent pertinents, dans le but de pousser encore plus loin les pratiques artistiques. Ils peuvent déjà compter sur un réseau fourni dans le domaine de l'art contemporain. Le fait d'être quatre permet un tournus des genres, selon les goûts artistiques de chacun. La première exposition, en mars, montrera les travaux de trois jeunes diplômés de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne

(ECAL), Arthur Jaquier, Hector Gachet et Marion Lugon, autour du thème des « objets vagues ». Pour la suite, les curateurs prévoient des performances musicales, des créations *in situ*... Des collaborations avec des espaces d'art des villes voisines sont aussi visées.

Reprendre la direction de l'espace constitue autant un pari exaltant qu'une solide première expérience. En plus des tâches liées à la conception d'expositions, l'équipe s'occupe des aspects administratifs, telle la recherche de fonds. L'entrée de l'espace étant libre, ce sont la vente de leurs publications, en petite partie, et les subventions qui constituent les sources de revenus du WallRiss. Les généreux donateurs, les Amis du WallRiss, en s'acquittant d'une cotisation annuelle, sont aussi une aide précieuse pour la bonne continuation de l'espace d'art.

La nouvelle équipe, en reprenant un espace d'art bien connu d'un public spécialisé et en voulant l'agrandir, offre à la ville de Fribourg un espace unique de création et d'expérimentations artistiques. Parce que l'art doit vivre !

WallRiss
Varis 10-12
www.wallriss.ch



Les graphistes, Samuel Pasquier et Clément Chavanne, et l'équipe curatoriale avec Paolo Baggi, Elise Corpataux, Grégory Sugnaux et Varun Kumar.
© Wallriss

La Bourgeoisie se présente

PUBLICATIONS

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg a édité deux brochures visant à faire connaître sa fonction et les activités qu'elle mène dans l'intérêt de la population. Les nombreuses illustrations témoignent d'un précieux patrimoine.



Chalet de l'Unter-Spittelgantrisch. © Ville de Fribourg

À quoi sert la Bourgeoisie ? Pourquoi possède-t-elle des domaines en dehors de Fribourg ? En quoi est-elle liée à la Ville de Fribourg ? Pourquoi parle-t-on d'une Bourgeoisie de service ? Pour répondre à ces questions, la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg publie deux nouveaux documents, décrivant et expliquant les institutions et fondations qu'elle administre. Les images y occupent une place importante et montrent les différentes facettes de cette institution datant du XII^e siècle, qui ne fonctionne plus aujourd'hui en huis clos mais constitue un véritable patrimoine géré dans l'intérêt de la population. Le lectorat germanophone pourra profiter d'une version en allemand de la première brochure et d'une traduction partielle de la seconde.

Au service de la collectivité

La Bourgeoisie administre des institutions venant en aide à la popula-

tion, enfants, jeunes ou personnes âgées ; elle met à disposition des terrains pour la collectivité, permettant d'héberger par exemple une partie de l'administration communale, la réalisation d'écoles ou de jardins familiaux. Elle possède des domaines de montagnes et de plaine qui font vivre de nombreuses familles ; elle produit des vins qui récoltent chaque année des prix lors de prestigieux concours. Et surtout, elle subventionne de nombreux projets sociaux ou culturels visant à améliorer l'attractivité de Fribourg et sa région, à conserver son patrimoine et contribuer au bien-être de ses habitants. La Bourgeoisie, c'est donc aussi les bains de la Motta, la salle Equilibre ou le site sportif Saint-Léonard, qui ont bénéficié d'un soutien financier conséquent. Ces infrastructures, dont bénéficient les habitants bien au-delà des frontières de la cité n'auraient probablement pas pu voir le jour ou être rénovées sans l'apport de la Bourgeoisie.

Bien que l'Assemblée bourgeoisiale soit présidée par le syndic de la Ville de Fribourg, la Bourgeoisie dispose d'une administration et d'un budget indépendants de l'administration communale. Ainsi, tous les revenus générés par ses institutions sont affectés à des fins d'utilité publique et cela non seulement à Fribourg, mais dans toute la région. Parfois sans même le savoir, les communes alentour bénéficient déjà des apports de la Bourgeoisie. En cas de fusion du Grand Fribourg, les possibilités de soutien des projets culturels et sociaux n'en seront que renforcées.

Les publications sont téléchargeables sur le site de la Ville de Fribourg : www.ville-fribourg.ch > Bourgeoisie. Les personnes souhaitant une version papier peuvent s'adresser au secrétaire du Service des affaires bourgeoisiales au 026 351 78 04.



DOMAINES DE MONTAGNES ET DE PLAINE

Aujourd'hui, les propriétés de montagne de la Bourgeoisie se situent dans la vallée du Lac-Noir et dans celle du Muscheren (région du Gantrisch, aux confins du canton de Berne), pour une superficie totale de 386 hectares. Elles englobent quatre exploitations alpêtres destinées à l'estivage, deux domaines de montagne exploités à l'année, dix chalets et la fromagerie d'alpage du Gantrischli. La Bourgeoisie possède également huit domaines agricoles situés en plaine, dont deux en ville de Fribourg. Ils ont été achetés ou ont fait l'objet de donations, pour la plupart d'entre eux, dans le courant du XX^e siècle. Alors que les difficultés de toutes sortes s'accumulent pour le monde agricole, il tient à cœur à la Bourgeoisie d'en soutenir les acteurs, afin qu'ils puissent exercer leurs activités dans de bonnes conditions et relever les innombrables défis du quotidien.

La patinoire est de retour dans le Bourg !

Les amateurs de glisse seront ravis : la patinoire temporaire dans le Bourg est de retour.

Jusqu'au 12 mars, petits et grands pourront s'adonner au patinage sur la terrasse du Bletz, au bas de la rue de Lausanne. La patinoire sera ouverte tous les jours, selon les horaires suivants : du lundi au dimanche, hors vacances scolaires, de 11 h à 21 h, pendant les vacances scolaires (du 25 février au 5 mars) de 9 h à 21 h.

Les patins à glace et des accessoires pour aider les débutants pourront être empruntés à prix avantageux. Lors de la location, un dépôt sera demandé aux sportifs (carte d'identité, permis de conduire, ...) Seul l'argent liquide sera accepté.

Ce projet des autorités communales participe de la volonté de la Ville d'animer le quartier historique. La Ville de Fribourg encourage les usagers à se rendre au Bletz en transports publics.



© Ville de Fribourg/V.B.

Réaffectation du P+R du Guintzet

PARKING

Dès le 1^{er} mars, l'offre Park+Ride ne sera plus proposée au parking du Guintzet. En raison de sa situation géographique inadaptée, celui-ci ne joue pas son rôle de parking d'échange puisque de nombreux automobilistes y stationnant leur véhicule n'empruntent pas les transports publics. Les parcmètres horaires y seront maintenus.

Le Conseil communal de Fribourg a décidé de réaffecter le parking du Guintzet : à partir du 1^{er} mars, seul le parking horaire y sera possible. Le stationnement sera limité à trois heures, à un tarif horaire de Fr 2.-. Les places seront ainsi mises à disposition des utilisateurs des infrastructures sportives. Le stationnement à la journée n'y sera plus autorisé.

Cette mesure est préconisée par le Plan directeur d'agglomération de 2^e génération (PA2). En effet, le parking du Guintzet ne correspond pas à une offre P+R. Il est trop proche du centre de l'agglomération, ce qui entraîne un trafic individuel motorisé indésirable. De plus, cette infrastructure n'est pas idéalement située sur les lignes de transports publics. Des enquêtes du Service de la mobilité de la Ville de Fribourg ont montré qu'une grande partie des habitués de ce parking n'étaient pas des usagers des transports publics, mais profitaient des tarifs modérés du système P+R pour stationner leur voiture à la journée. La carte journalière permettant de stationner et

d'emprunter les transports publics coûte Fr. 8.80 (plein tarif). Une carte de stationnement annuelle revient à Fr. 120.-. Il faut posséder un abonnement général ou un abonnement Frimobil pour pouvoir la retirer, mais de nombreux automobilistes détournent le système en présentant l'abonnement d'un tiers.

La Chassotte suivra

Le parking P+R de La Chassotte sera, lui aussi, réaffecté, probablement au cours du deuxième semestre 2017. L'Agglomération a mis sur pied un groupe de travail chargé de revoir les règles d'attribution des cartes de stationnement dans les parkings P+R. Plusieurs projets de nouveaux parkings sont à l'étude dans l'agglomération. L'offre P+R reste valable dans sept parkings de l'agglomération (La Chassotte, Saint-Léonard, Heitera et Bourguillon à Fribourg, Avry-Rosé, Corbaroche à Marly, La Grange à Villars-sur-Glâne). Les utilisateurs des infrastructures du Guintzet peuvent se rabattre sur le parking de La Grange, à Villars-sur-Glâne.

La fusion du Grand Fribourg

ÉTAPES À VENIR

La procédure de fusion du Grand Fribourg a été officiellement lancée le 25 janvier par des représentants de quatre communes du Grand Fribourg, dont la Ville de Fribourg. Mais la route est encore longue. Le peuple aura le dernier mot.

Le 25 janvier, lors d'une conférence de presse, les syndics et les secrétaires communaux de Corminbœuf, Fribourg, Givisiez et Marly ont signé un courrier demandant très officiellement au Conseil d'Etat du canton de Fribourg de lancer la procédure de fusion du Grand Fribourg. Si, pour reprendre les termes de *La Liberté*, le Rubicon a été franchi ce jour-là, le chemin est encore long avant la création du centre communal fort espéré par les exécutifs des quatre communes dont les représentants étaient nombreux dans la salle. En réalité, la première étape de cette procédure date du mois de mai 2016: les députés du canton de Fribourg avaient approuvé par 97 voix contre 1 la modification de la loi sur l'encouragement aux fusions de communes, suite à une motion de Pierre Mauron et Ursula Krattinger-Jutzet. Le texte prévoyait que deux communes pou-

vaient lancer la procédure, par le biais de leur Conseil communal, de leur parlement ou de leur population, opportunité saisie par Fribourg et Givisiez, suivies par Corminbœuf et Marly. Aussitôt après la conférence de presse du 25 janvier, le courrier a été envoyé au Conseil d'Etat. C'est à lui que reviendra la tâche de déterminer le périmètre de fusion, après consultation des communes susceptibles d'être prises en compte. Le plan de fusion du préfet de la Sarine établi en 2013 comprenait, outre les quatre communes présentes le 25 janvier, Granges-Paccot, Pierrafortscha et Villars-sur-Glâne. Mais le Conseil d'Etat pourrait très bien décider de ne pas inclure l'une ou l'autre de ces communes dans le nouveau périmètre de fusion. De la même manière, il pourrait y intégrer d'autres communes. Cette phase de consultation a déjà débuté. Selon le préfet de la Sarine Carl-Alex Ridoré,

le périmètre provisoire pourrait être connu en mai. Provisoire, car des communes pourraient ensuite demander à le rejoindre ou à le quitter. Lors de la conférence de presse, le Préfet a rappelé que « la loi se base sur une démarche volontaire des communes ».

Les citoyens modèleront...

La prochaine étape sera la création d'une assemblée constitutive. Idéalement, elle devrait voir le jour à l'automne 2017. Chaque commune présente dans le périmètre provisoire a droit à deux délégués. Au-delà de 1000 habitants, chaque fraction de 5000 habitants donne droit à un délégué supplémentaire. Par exemple, une commune de 2000 habitants a le droit à 3 délégués, une commune de 12000 habitants à 5. Cependant, le nombre de délégués d'une commune ne peut excéder les 50% du total des membres de l'assemblée

constitutive. L'un de ces délégués est issu du Conseil communal, les autres sont élus par la population. Le scrutin pourrait avoir lieu en septembre. Et bien entendu, les candidats peuvent être issus aussi bien de la société civile que des partis traditionnels.

... et voteront

Dès que ses membres seront connus, l'assemblée constitutive se mettra au travail. C'est elle qui sera chargée de déterminer le visage de la future commune: quotité d'impôts, règlements divers, mais aussi nom, armoiries: la tâche qui attend les délégués est considérable. Cela a été souligné à plusieurs reprises lors de la conférence de presse, le temps est compté. En effet, la convention de fusion doit être prête au plus tard le 30 juin 2020 et soumise à l'approbation du Conseil d'Etat. Il sera alors temps de passer à l'étape suivante, cruciale: le scrutin populaire. Dans toutes les communes retenues dans le périmètre de fusion définitif, le peuple aura le dernier mot. Au plus tard, ce vote devrait avoir lieu en septembre 2020, avant le renouvellement des exécutifs communaux prévu au printemps 2021. Pour que la fusion soit acceptée, il faut que toutes les communes l'approuvent. Un refus pour quelques voix, même dans la plus petite des communes concernées et même si le « oui » l'emporte largement dans toutes les autres, signifierait un échec du projet. Mais tout ne serait pas à refaire. La loi sur l'encouragement des fusions de communes prévoit en effet qu'en cas de refus, un nouveau projet peut être élaboré dans les deux ans.



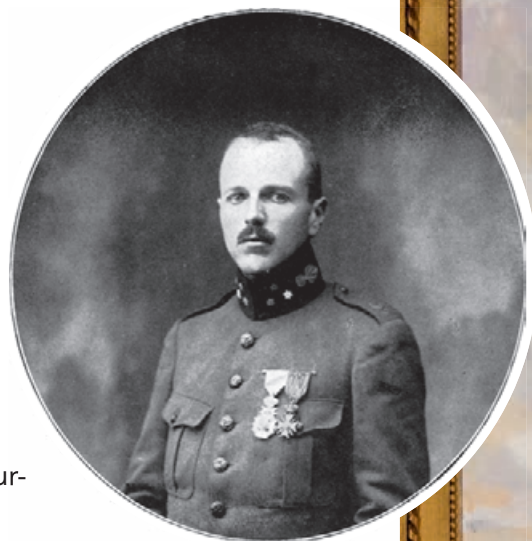
Le périmètre de fusion sera déterminé par le Conseil d'Etat.
© Ville de Fribourg/W. C.

Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

PIERRE-FÉLIX GLASSON

Un combattant fribourgeois pour la Belgique et la France. Plusieurs de nos concitoyens s'engagent, par idéal, du côté de la France, quitte à sacrifier

leur vie ou leur santé pour le salut de ce pays ami depuis au moins un demi-millénaire, le 500^e anniversaire de la Paix perpétuelle entre la France et la Suisse ayant été célébré à Fribourg, sur les lieux mêmes qui la virent naître, le 29 novembre dernier. Nous brosons ici le portrait du plus célèbre de ces Fribourgeois, défenseur des Alliés pendant la Grande Guerre.



Pierre-Félix Glasson, capitaine à la Légion étrangère. (Musée Gruérien, Bulle)

Parlant un jour de ces « Suisses qui dorment là-bas au front de France, dans les champs de la Somme, du Valois ou de la Lorraine », le capitaine Glasson déclara : « Il ne faut pas les plaindre, il faut les admirer, puisque, avant de fermer pour toujours les yeux à la lumière de nos lacs et de nos neiges, dans les âpres joies de la bataille, ils ont connu la gloire. »¹ Toute une époque, car ce ne sont pas moins de 80% des volontaires suisses qui reposent en terre française !

Figure marquante du service militaire étranger au XX^e siècle, Pierre-Xavier-Félix-François Glasson (1886-1929), originaire de Bulle, né à Fribourg le 7 octobre 1886 et baptisé en la collégiale Saint-Nicolas, est le fils de Paul et de Jeanne née elle aussi Glasson, de Fribourg et Bulle². Il descend d'une famille gruérienne bien connue dans le chef-lieu, dont la souche remonte au XIII^e siècle et qui a fourni, au fil du temps, nombre de politiciens et de magistrats. Son aïeul, le négociant bullois Boniface Glasson, installé à Fribourg, au 126 A rue des Bouchers, y avait établi en 1824 une fonderie de suif et une fabrique de chandelles³. Sa famille possédait également une maison à la rue de Romont. Quoique féru d'histoire de l'art, il avait commencé par faire des études de droit à Fribourg, puis à Munich.

Au service du Saint-Siège et au secours de la Belgique

Nommé sous-lieutenant d'infanterie le 24 décembre 1909, il rejoint à Rome, en 1911, le colonel Repond, commandant de la Garde suisse, et entre au service du Saint-Siège avec le grade de capitaine. En 1914, il revient en Suisse, puis décide de s'engager dans l'armée belge le 21 février 1915 afin de secourir « un peuple frère injustement attaqué. » Lieutenant dès le 18 avril, il combat sur l'Yser à la tête du 1^{er} peloton de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon du Régiment des Grenadiers de la Garde royale. Son capitaine-commandant, le comte Cornet de Waysruart, le remarque dès le départ des tranchées, progressant sur la route de Steenstraete « sous de violentes rafales de mitrailleuses [...] ». Pour son baptême du feu, le lieutenant Glasson a fait montre de qualités indéniables de courage, de résolution et de sang-froid dans ces circonstances exceptionnelles.⁴ Il le remplacera d'ailleurs comme capitaine, dès le 17 juin, à la tête de la 1^{re} compagnie. Le 19 juillet 1915, Glasson se voit décerner la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, l'ordre militaire et civil le plus important du royaume des Belges, fondé en 1832.

Auprès des Français en Picardie

En mai 1917, il quitte l'armée belge pour passer au service de la France. Confirmé par décret présidentiel dans son grade de capitaine étranger, « à titre temporaire pour la durée de la guerre », Glasson reçoit, le 14 septembre 1917, le commandement de la 6^e compagnie du Régiment de Marche de la Légion, premier de tous les corps français dont le drapeau fut paré de la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire. Le 8 janvier 1918, dans le secteur de Flirey, son bataillon enlève tout le saillant adverse du Renard jusqu'à la lisière du Bois-de-Mortmare : « Ils maintiennent l'occupation du terrain conquis, le temps nécessaire à la destruction et à l'incendie de tous les ouvrages ennemis, puis se replient dans un ordre parfait en ramenant cent dix prisonniers et un important matériel », souligne l'historien Alain Leclercq. Le 21 mars, au moment où le général Ludendorff, jouant le tout pour le tout, enfonce les défenses anglaises et menace Amiens, le capitaine Glasson renonce à une permission l'autorisant à passer quelques semaines auprès des siens. Dès le 1^{er} avril, son régiment va tenir pendant trois semaines la région de Cottenchy – Bois-du-Paraclet, avant de passer à l'offensive, le 26 avril 1918,

Théophile Robert (1879-1954), Portrait de M. Pierre-Félix Glasson. Capitaine au 1^{er} Grenadiers de la Garde Royale de S. M. le roi des Belges, huile sur toile, vers 1920. (Musée Gruérien, Bulle)

au Bois-de-Hangard, sur le plateau de Gentelles, au sud-est d'Amiens. Le 21 mai, le capitaine Glasson est cité à l'ordre du Corps d'armée : « Le 26 avril 1918, a magnifiquement entraîné sa compagnie sur un terrain violemment battu par l'artillerie et les mitrailleuses. Par l'habileté et la décision de sa manœuvre, a forcé le repli de l'ennemi et atteint son objectif avec un minimum de pertes. » Il est encore à Amblény (commune de





Aux confins de l'Europe bouleversée et de sa propre vie

La Grande Guerre marquera profondément dans sa chair et dans son esprit cet officier suisse, décoré de la Croix de guerre française. Le 10 mars 1919, le capitaine Glasson est attaché au général Dupont, chef de la mission militaire française à Berlin. Il le restera jusqu'au 15 janvier 1920. Entre-temps, le 11 mai 1919, il est titularisé dans l'armée active comme capitaine à titre étranger. Du 19 février au 6 juin 1920, il est affecté au 24^e d'infanterie et adjoint au général Odry, puis au général de Corn dans l'enclave de Memel, petit territoire coincé entre la Prusse-Orientale et la Lituanie, connue actuellement sous le nom de Klaipėda. Le 6 septembre 1920, il obtient son congé de la Légion étrangère et retourne dans le canton de Fribourg. Il ne démissionne de l'armée active qu'en avril 1926. L'expérience de Glasson, quoique fortement atteint dans sa santé, profita à ses compatriotes. Il donna en Suisse romande, dans les cercles des officiers, des conférences sur le premier conflit mondial qui remportèrent un immense succès. La conférence qu'il prononça à Fribourg fut d'ail-

leurs publiée dans la *Revue militaire suisse* de juin et de juillet 1921. En 1922, il publia un petit volume de 124 pages consacré à *La guerre future* (Editions Victor Attinger), qui sera traduit en espagnol et en tchèque.

Le capitaine Glasson meurt le 16 juin 1929 des suites lointaines de ses blessures⁶. Peu avant sa disparition, la République française l'éleva au rang d'officier de la Légion d'honneur. Les réserves du Musée Gruérien, à Bulle, abritent ses uniformes et ses décorations. Celui qui est l'un des rares Suisses présents dans le *Dictionnaire de la légion étrangère* a curieusement droit – malgré sa notoriété – à une notice dans le tout récent *Dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés*⁷. Il est pourtant loin d'être un sans-grade de la mémoire fribourgeoise.

Alain-Jacques TORNARE

Nous remercions M. Christophe Mauron, conservateur au Musée Gruérien, pour son précieux concours.

(Musée Gruérien : www.musee-gruerien.ch / Facebook@Museegrerien)

Saint-Bandry), à l'ouest de Soissons, le 9 juin. Après la percée du Chemin des Dames, le Haut Commandement lance dans la bataille sa division pour stopper les Allemands dans leur ultime élan. La compagnie Glasson atteint, le 19 juillet à 9 heures, la route de Château-Thierry – Soissons, mais le 20, le capitaine Glasson est blessé par un éclat d'obus au bras droit et fortement intoxiqué par les gaz asphyxiants de combat en usage

dans toutes les armées en présence. Il n'abandonnera cependant son commandement qu'à l'arrivée d'un remplaçant. Le 15 août, il est cité à l'ordre de la division marocaine : « Officier d'un grand courage. Blessé à la tête de sa compagnie, resté seul officier, n'a pas voulu se laisser évacuer avant d'avoir passé son commandement à un officier d'une autre unité désigné par son chef de bataillon. »⁵

¹ Henri Naef, *Un officier suisse au service étranger : Le capitaine Pierre-Félix Glasson*, in *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises [NEF]*, 1930, p. 210.

² Archives de l'Etat de Fribourg [AEF], microfilm RP 592, n° 103.

³ Archives de la Ville de Fribourg [AVF], Protocoles du Conseil municipal, 1824, fol. 217.

⁴ Cité par Alain Leclercq, *Les plus surprenantes histoires de 14-18*, Ed. La boîte de Pandore, 2015.

⁵ Etat des services (Service historique de l'Armée française, note du 7 février 1974), cité par Ch. Fouvez, *Médecins de la Grande Guerre – Le capitaine Glasson, l'homme qui servit sous quatre drapeaux*. www.1914-1918.be/capitaine_glasson.php

⁶ Henri Naef, *Un officier suisse au service étranger : le capitaine Pierre-Félix Glasson*, in *NEF*, 1930, p. 200-210.

⁷ « Glasson, capitaine Pierre-Félix (1886-1929) », notice par Gillian Simpson et Alain-Jacques Czouz-Tornare, in *La Légion étrangère. Histoire et Dictionnaire*, sous la direction d'André-Paul Comor, Paris, Robert Laffont/Bouquins, 2012, p. 427. Thibaud Guisan, « Le soldat de quatre armées », in *Fribourgeois : un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés, (1840-2015)*, Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016, p. 96.

A la bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi: 14h - 18h
Mercredi: 10h - 18h
Jeudi: 14h - 20h
Samedi: 9h - 12h

Samedi 11 mars 2017:

Journée des bibliothèques fribourgeoises

La Bibliothèque de la Ville sera ouverte sans interruption de 9h à 16h.
Programme détaillé de la journée à la page www.bibliothequefribourg.ch

Au programme de 9h à 16h:

- Né pour lire
- Contes
- Jeu des moustaches
- Familialivres
- Jeu «A vue d'œil»

Vos prochains rendez-vous à la Bibliothèque

Né pour lire

› samedis 11 mars et 8 avril 2017 de 9h à 10h30

En collaboration avec l'Education familiale, la Bibliothèque de la Ville propose l'activité Né pour lire en français.

Gratuit, bienvenue à tous les parents et leurs enfants !

Contes pour les enfants

› vendredis 17 mars et 28 avril 2017 à 16h30 avec Caroline

Pour tous dès 4 ans.

Rencontre avec un auteur

- › jeudi 30 mars 2017 à 18h30 avec Catherine Clément
- › mercredi 26 avril 2017 à 18h30 avec Anna-Lina Corda
- › lundi 1^{er} mai 2017 à 18h30 avec Marie Laberge
- › mercredi 31 mai 2017 à 18h30 avec Colette Fellous

Organisation

Alliance Française de Fribourg.
Entrée pour les non-membres Fr. 10.-
Gratuit pour les étudiants

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr

Samstag, 11. März 2017:

Tag der Freiburger Bibliotheken

Die Deutsche Bibliothek wird den ganzen Tag von 9 bis 16 Uhr geöffnet sein.
Detailliertes Programm auf Seite www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Programm von 9 bis 16 Uhr:

- Mit vielen Spielen
- Märlistunden
- Bilderrätsel
- Lesestoff
- Gemütliche Leseecke.



Unsere nächste Märchenstunde findet statt am Freitag, 7. April, von 17 bis 18 Uhr

WWW.BIBLIOTHEQUEFRIBOURG.CH
PROLONGEZ LA DURÉE DE PRÊT
RÉSERVEZ UN DOCUMENT
CONSULTEZ LE CATALOGUE EN LIGNE



WWW.DEUTSCHEBIBLIOTHEKFREIBURG.CH
FÜR VERLÄNGERUNGEN
UND RESERVATIONEN KONSULTIEREN
SIE UNSEREN ONLINE-KATALOG

On en remet une **couche** !

49^e CARNAVAL DES BOLZES

Du 25 au 28 février, le Carnaval envahira Fribourg. Le point d'orgue des festivités sera certainement le cortège du dimanche. Dès 14 h 39, celui-ci verra défiler 23 chars et groupes ainsi que 12 guggenmusik du pont de Berne à La Providence. Le Rababou sera mis à mort à la Planche-Supérieure.

Le Carnaval des Bolzes mettra la ville sens dessus-dessous du 25 au 28 février ! Au vu de l'engouement du public en 2016, le comité d'organisation a décidé d'en « remettre une couche » cette année. C'est pourquoi il vend des pinceaux « de soutien » qui donnent droit à l'entrée au grand cortège. L'équipe organisatrice, qui planifie le Carnaval des Bolzes pour la deuxième fois, a travaillé d'arrache-pied pour peaufiner cette 49^e édition, notamment pour le grand cortège du dimanche après-midi. Si le Rababou sera à nouveau enflammé à la Planche-Supérieure, le parcours a été modifié : les 23 chars et groupes et les 12 guggenmusik défilent du pont de Berne jusqu'à La Providence, en empruntant la place du Petit-Saint-Jean, le pont du Milieu, la Planche-Inférieure, la Planche-Supérieure, le pont de Saint-Jean et la rue de la Neuveville.

La circulation sera fermée dès 10 h dans le quartier de l'Auge. Les car-

navaliers sont priés d'utiliser les parkings en périphérie puis de se rendre à pied ou en transports publics dans la zone du cortège. Dès 12 h 30, des bus TPF desserviront l'arrêt des Neigles, via le pont de Zaehringen et le Stadtberg. Lors de la mise à feu du Bonhomme hiver, les précautions nécessaires seront observées pour garantir la sécurité du public. Il est cependant recommandé aux parents de surveiller leurs enfants.

Quatre soirées animées

Le Carnaval des Bolzes, ce sont aussi d'autres événements festifs comme la remise au comité d'organisation des clés de la ville par les autorités le samedi à 18 h, le cortège gratuit pour les enfants du mardi après-midi et des soirées en l'Auge. Les noctambules se retrouveront chaque soir du samedi 25 au mardi 28 février dans les caves, bars et restaurants de l'Auge.

Plus d'infos :

www.carnavaldesbolzes.ch

SAMEDI 25 FÉVRIER

Dès 18 h Remise des clés de la ville, apéritif, concerts de guggenmusik et défilé avec lanternes, place du Petit-Saint-Jean. Caves, restaurants et bars en l'Auge

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Dès 10 h Apéritif et concerts de guggenmusik à la Palme

14 h 39 Départ du grand cortège. Parcours : pont de Berne – place du Petit-Saint-Jean – pont du Milieu – Planche-Inférieure – Planche-Supérieure – pont de Saint-Jean – rue de la Neuveville jusqu'à La Providence. Mise à mort du Rababou à la Planche-Supérieure

Le soir Caves, bars et restaurants en l'Auge

LUNDI 27 FÉVRIER

Dès 18 h Soupe de chalet offerte, place du Petit-Saint-Jean

Le soir Caves, bars et restaurants en l'Auge

MARDI 28 FÉVRIER

14 h 39 Départ du cortège des enfants puis mise à feu du Rababou des enfants

Dès 17 h Disco des enfants sur la place du Petit-Saint-Jean

Le soir Caves, bars et restaurants en l'Auge

Pinceau de soutien en vente au prix de Fr. 15.– auprès des restaurants de la Basse-Ville ou à Fribourg Tourisme (place Jean-Tinguely 1)

Correctif

RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

Le Service des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le mardi 28 février 2017. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

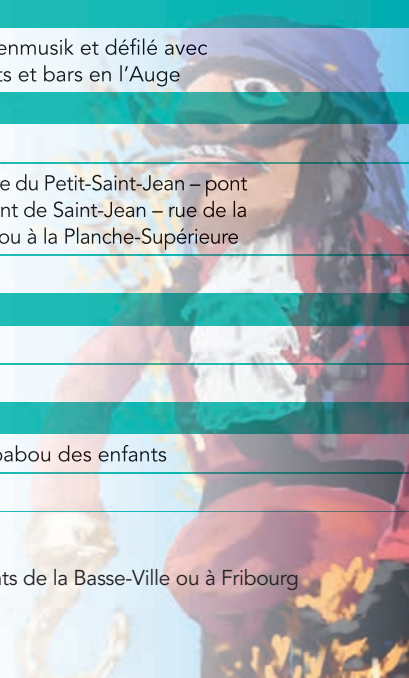
Les enfants nés entre le 1^{er} août 2012 et le 31 juillet 2013 entreront en 1H (1^{re} année enfantine). L'entrée anticipée n'est plus possible. Les parents désirant retarder l'entrée de leur enfant en 1H, pour des raisons particulières, sont priés d'adresser une demande écrite **jusqu'au 31 mars** à M. Marcel Bulliard, inspecteur scolaire, route André-Piller 21, 1762 Givisiez ou à M^{me} Patricia Gaillard Zenger (pour les écoles de la Vignettaz et du Jura). Ce n'est qu'après un entretien réunissant les parents et l'inspecteur que la décision d'accorder, ou non, un report de scolarité sera prise.

Berichtigung

SCHULBEGINN 2017/2018

Der Schuldienst ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am Dienstag, 28. Februar 2017, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle betroffenen Eltern werden Anfang Februar angeschrieben.

Alle Kinder, welche zwischen dem 01.08.2012 und dem 31.07.2013 geboren sind, werden das erste Kindergartenjahr besuchen. Es ist nicht mehr möglich, die Kinder vorzeitig einzuschulen. Wenn besondere Umstände es rechtfertigen, können die Eltern den Eintritt ihres Kindes in die obligatorische Schule um ein Jahr aufschieben. Die Eltern sind gebeten, **bis zum 31. März** eine schriftliche Erklärung an Frau Christa Aebischer, Schulinspektorat für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht, Postfach 72, 1712 Tafers, zu senden. Nach einem Gespräch mit den Eltern wird die Schulinspektorin einen Entscheid fällen.



TA VILLE, TON SPORT !

La Ville de Fribourg vient de publier l'édition 2017 de son libretto des sports. Intitulé *Ta ville ton sport! – Deine Stadt dein Sport!*, le livret recense les clubs sportifs de la ville. Il est disponible auprès du secrétariat de Ville (place de l'Hôtel-de-Ville 3), du secrétariat de l'Edilité (rue Joseph-Piller 7) et de Fribourg Tourisme (place Jean-Tinguely 1).



STATISTIQUE DES DÉCHETS

Comme chaque année, le Secteur de la voirie publie les statistiques des déchets éliminés en ville de Fribourg durant l'année écoulée. En 2016, chaque habitant de la ville a produit en moyenne 453 kg de déchets urbains. Au niveau suisse, ceux-ci ne représentent que 24% de la production totale de déchets. La plus grande part est constituée de déchets de chantier.

Les déchets en ville de Fribourg

Chaque camion de la voirie est pesé avant que son contenu ne soit vidé à l'usine d'incinération cantonale, acheminé vers différents recycleurs de la région ou directement vers les entreprises de recyclage. Ce pesage permet d'établir des statistiques de déchets et d'en analyser l'évolution tout au long des années. Tous les chiffres et tableaux sont à disposition de la population sur le site internet de la Ville: www.ville-fribourg.ch/dechets (Statistique des déchets)

Quantité totale de déchets en Suisse

La Confédération comptabilise la production nationale de déchets. L'analyse des données permet de constater que notre pays est non seulement le champion du monde du recyclage, mais se situe également parmi les plus grands producteurs de déchets en moyenne par habitant. Cela est dû à notre mode de consommation caractérisé, entre autres, par une production importante de déchets alimentaires et une durée de vie moindre des équipements électroniques. Aujourd'hui, la Suisse produit **24 millions de tonnes de déchets par an**. La plus grande partie est constituée de déchets de chantier, le reste de déchets urbains, de déchets spéciaux et de boues d'épuration [OVEV 2016: > Elimination des déchets]. Dans la mesure du possible, ces déchets sont recyclés, comme c'est le cas pour près de la moitié des déchets urbains produits par année dans les ménages.

ABFALLSTATISTIK

Wie jedes Jahr, publiziert das Strasseninspektorat der Stadt Freiburg die Statistik der im vergangenen Jahr entsorgten Abfälle. Jeder Einwohner der Stadt hat im 2016 im Durchschnitt 453 kg Siedlungsabfälle produziert. In der Schweiz machen Siedlungsabfälle nur gerade 24% der gesamten Abfallmenge aus. Der grösste Anteil sind mit 65% die Bauabfälle.

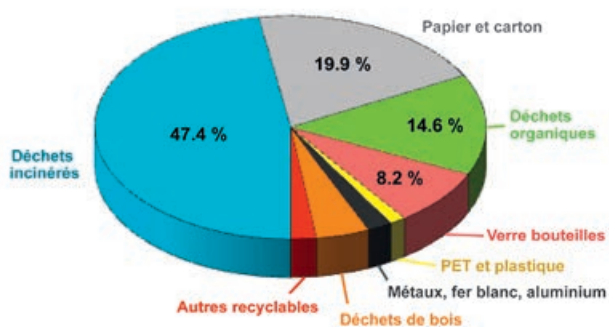
Die Abfälle in der Stadt Freiburg

Jeder Sammelwagen des Strasseninspektorates wird gewogen, bevor dessen Inhalt jener in der Verbrennungsanlage, bei den lokalen Recyclingunternehmen oder direkt in der Verwertungsfabrik abgeliefert wird. Die Resultate dieser Wägungen erlauben die Erstellung von jährlichen Statistiken und Analysen zu den verschiedenen Abfallfraktionen. Auf der Internetseite der Stadt Freiburg sind diese für die Bevölkerung einsehbar. www.stadt-freiburg/abfall (Abfallstatistik)

Totale Abfallmengen in der Schweiz

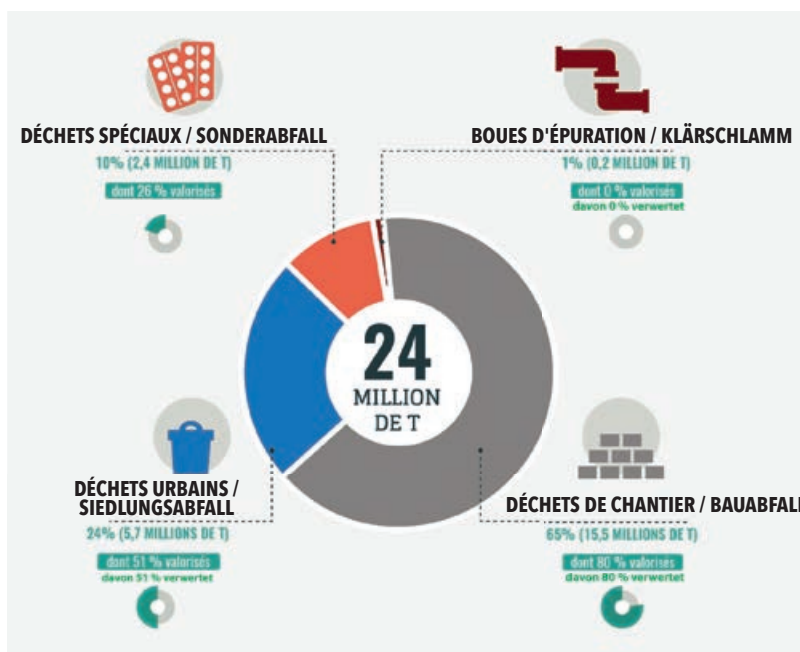
Auch der Bund erstellt Statistiken zu den jährlich produzierten Abfallmengen. Aufgrund der Analysen dieser Zahlen kann man festhalten, dass unser Land nicht nur Recyclingweltmeister ist, sondern auch zu den grössten Abfallproduzenten pro Kopf gehört. Dies ist zurückzuführen auf das Konsumverhalten, welches sich unter anderem durch eine Zunahme der Nahrungsmittelabfälle oder durch die Verkürzung der Lebenszeit von Elektrogeräten charakterisiert. Heute produziert die Schweiz **24 Millionen Tonnen Abfälle pro Jahr**. Der grösste Anteil hat dabei der Bauabfall, gefolgt von Siedlungsabfall, Sonderabfall und Klärschlamm [BAFU 2016: > Ent-Sorgen]. Soweit dies möglich und ökologisch sinnvoll ist, werden diese Stoffe rezykliert. Dies ist der Fall für die Hälfte der in Schweizer Haushalten produzierten Siedlungsabfälle.

Quantités de déchets récoltés en moyenne par habitant en 2016
Durchschnittlich gesammelte Abfallmengen pro Einwohner im 2016



■ Déchets incinérés	Brennbare Abfälle	214.50 kg = 47.4 %
■ Papier et carton	Papier und Karton	90.32 kg = 19.9 %
■ Déchets organiques	Organische Abfälle	65.99 kg = 14.6 %
■ Verre bouteilles	Flaschenglas	37.16 kg = 8.2 %
■ PET et plastique	PET und Plastik	6.03 kg = 1.3 %
■ Métaux, fer blanc, alu	Metall, Weissblech, Alu	9.17 kg = 4.4 %
■ Déchets de bois	Holzabfälle	19.95 kg = 4.4 %
■ Autres recyclables	Andre Rezyklierbare	9.65 kg = 2.1 %
Total déchets 2016	Total Abfälle	452.77 kg = 100 %

Quantités de déchets récoltés en moyenne par habitant en 2016.
Durchschnittlich Abfallmengen pro Einwohner 2016.



Quantité annuelle de déchets en Suisse [OVEV 2016: > Elimination des déchets].
Jährliche Abfallmenge in der Schweiz [BAFU 2016: > Ent-Sorgen].

Muser au musée

MUSÉE DU VÉLO FRIBOURG

Ce qui ne devait être qu'une exposition du Vélo-Club Fribourg est devenu un musée. Des maillots de coureurs, des dizaines de vélos, des centaines de revues sont à découvrir dans les combles de la caserne de la Poya. Les innombrables histoires et anecdotes passionnantes des membres de l'équipe du musée, fins connaisseurs du monde du cyclisme, donnent vie à ces objets.

Janvier 2011 : des anciennes gloires du Vélo-Club Fribourg (VCF) décident de transformer en musée une partie du local du club, installé au dernier étage du bâtiment 4 de la caserne de la Poya. Novembre 2012 : le musée est inauguré. C'est une commission qui en est reponsable. Celle-ci est formée de Claude Barras, Jean-Pierre Biolley, ancien coureur professionnel, Joseph Egger, Auguste Girard, ancien coureur professionnel et directeur sportif, Jean-Jacques Girard et Henri Overney. L'équipe se retrouve tous les mardis matin. Pourquoi ? « D'abord, parce que c'est bonnard ! Nous discutons des dernières courses vues à la télé, critiquons les coureurs et leurs tactiques... Nous nous connaissons depuis plus de cinquante ans », se marre A. Girard « Nous gérons ensemble le musée, notamment le choix des pièces », poursuit-il. Celles-ci viennent des collections personnelles des membres de la commission et de leurs connaissances. De plus, des échanges avec des collectionneurs d'autres pays permettent de renouveler régulièrement l'exposition.

Des anecdotes au kilomètre

Le musée retrace la compétition cycliste de 1800 à nos jours et l'histoire du VCF, fondé en 1905. Les passionnantes anecdotes des

membres de la commission, véritables encyclopédies, rendent la visite des plus intéressantes. Par exemple, ce vélo de 1903, qui a parcouru le Tour de France et Paris-Brest, permet à A. Girard de raconter la mésaventure de ce coureur de la Grande Boucle 1903 qui, ayant cassé sa fourche dans une descente, avait dû continuer à pied, jusqu'au village suivant pour trouver un forgeron. Celui-ci lui avait fourni des outils mais le sportif avait réparé sa bécane lui-même car, à l'époque, il était interdit d'assister les athlètes. La compétition a bien changé ! Le début des années 1900 a vu naître la roue libre, qui permet de ne plus pédaler continuellement. Dans les années 1930 arrive le dérailleur avec roue libre à plusieurs couronnes. Pourtant, changer de vitesse pouvait se révéler une entreprise ardue : sur certains modèles, il fallait, dans l'ordre, libérer la roue, donner un coup de pédale pour la faire avancer, changer la vitesse en pédalant en arrière, effectuer un petit saut sur la selle pour que la roue reprenne sa place initiale, puis fixer à nouveau le tout. Impossible à réaliser à la montée ! Ces années popularisent des astuces ingénieuses, tel l'arrache-clou. Il faut dire que dans les années 1930, les clous étaient partout : sous les chaussures, sous les fers à cheval, ... Il n'était pas rare d'en trouver sur les routes. Grâce à ce petit ajout,

les risques de crevaison étaient réduits. Cette pièce aurait été fort utile à Cadel Evans : lors d'une étape du Tour de France 2012, des clous de tapissier jetés sur la chaussée avaient provoqué de nombreuses crevaisons dans le peloton, dont celle du champion australien qui s'était arrêté net, comme le rappelle A. Girard.

1800-2011

Le musée présente la fabrication fribourgeoise avec des modèles des entreprises Vuichard Vélo et Triplex. On peut aussi y voir « la Ferrari » des années 1970 : un Mercet vaudois. La pièce la plus récente est un vélo utilisé par Cadel Evans sur son Tour de France victorieux en 2011 (sur une course d'envergure, un coureur leader d'une équipe possède généralement sept vélos, dont deux pour le contre-la-montre).

L'exposition permet de (re)découvrir des compétitions originales, tel le cyclisme artistique, représenté par un Regen de 1920. Cette discipline, qui existe toujours, était l'une des premières pratiquées au VCF. Autre curiosité, ce Stayer des années 1980 était utilisé lors de courses sur piste derrière une grosse moto. Les vitesses atteintes étaient considérables, le record était de plus de 81 km/h ! Malheureusement, ces compétitions ont pris fin dans les années 1980 sur décision de l'Union

cycliste internationale. Quelques modèles uniques complètent la collection. J.-P. Biolley, habile bricoleur, a reconstitué fidèlement plusieurs deux-roues d'époque, tel un grand-bi des années 1800 ou ce « rétro-direct » avec lequel il fallait pédaler en arrière pour passer une plus petite vitesse, tout en avançant ! A. Girard, quant à lui, a particulièrement à cœur ce vélo monté à partir d'éléments des vélos des coureurs de l'équipe Cilo-Aufina, dont il a été le directeur sportif. « Toutes ces pièces ont fait le Tour de France 1983 ! », fait-il remarquer. Une galerie de photographies complète la collection. Elle montre les affiches officielles de chaque olympiade et des portraits de tous les vainqueurs du Tour de France depuis 1903.

Musée du Vélo Fribourg

Caserne militaire de la Poya
avenue Général-Guisan 25
bâtiment 4, dernier étage

Visite possible dès 5 personnes sur rendez-vous en s'adressant à Jean-Pierre Biolley 026 436 36 31 ou Auguste Girard 079 637 90 12 ou auguste.girard@gmail.com



Mémento

CONCERTS

Rachel Kolly d'Alba et Christian Chamorel

en faveur des mineurs non accompagnés du canton, me 22 février, 20h, Aula de l'Université

Orchestre des Jeunes de Fribourg

œuvres de Bach et Dvorak, di 26 février, 17h, Aula de l'Université

Orchestre de chambre fribourgeois

– concert famille, œuvres de Beethoven, di 5 mars, 15h, Equilibre
– œuvres de C. Charrière, Mozart et Beethoven, di 5 mars, 17h, Equilibre

Vêpres d'orgue

di 5 mars, 18h30, église des Cordeliers

International piano series

Yeol Eum Son, sa 18 mars, 19h30, Aula de l'Université

Perles de cuivre, perles fribourgeoises

avec La Chanson des 4 Saisons et l'Azimuts Brass, sa 18 mars, 20h, Aula de la Deutsche Orientierungsschule Freiburg DOSF (av. du Général-Guisan 55B)

Union instrumentale

concert annuel, sa 18 mars, 20h, di 19 mars, 17h, Aula du collège de Gambach

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Now

danse par la Carolyn Carlson Company, sa 18 mars, 20h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

P. P. P.

Cie Non nova, me 22, je 23 février, 20h

Bigre

de P. Guillois, ve 10, sa 11 mars, 20h

Failles

de P. Suter, lecture par A. Godel, lu 13 mars, 19h30

La méthode Grönholm

par le Magnifique Théâtre, ve 17 mars, 20h, di 19 mars, 17h

Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive

par la Cie Hecho en casa, dès 7 ans, sa 18 mars, 11h, 17h, di 19 mars, 11h, 15h

Atelier jeu pour spectateurs

workshop, sa 18 mars, 14h. Sur inscription

KELLER POCHE

Rue de la Samaritaine 3

Schtichle u schtrychle

engagierte Worte und Lieder, mit R. Gubler, T. Simmen und H. Rhyh, Freitag, 10. März

Dänu Wisler & Freunde

Freitag, 17. März

Zauberflöten-Glockenspiel

Sonntag, 19. März

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osses 1 – Givisiez

Le Moche

de M. von Mayenburg, je 23 février, 19h30, ve 24, sa 25 février, 20h, di 26 février, 17h

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Nathalie Rudaz: Tilt (version 2)

ve 10 mars, 20h30

Les Diptik: Hang Up

ve 17 mars, 20h30

THÉÂTRE

Le Cabinet fantastique du Prof. Vakarmov

par le Kunos Circus Theater, di 19 mars, 17h (goûter à 16h), Théâtre Crapouille, Centre de loisirs du Schoenberg

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Fai Baba + Mister Milano

ve 24 février, 21h30

ICI D'ICI #1

Onimo + Dunwitch + Mondegreen, ve 3 mars, 21h

Verena von Horsten + Emilie Zoé

ve 17 mars, 21h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Ping Pong # 42

me 22 février, 21h

Funk

je 23 février, 22h

The Black Heart Procession

ve 10 mars, 20h

Finefood records

sa 11 mars, 22h

Vitalic

sa 18 mars, 20h30

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch concerts

œuvres de Britten et Kalliwoda au hautbois et piano, ve 24 février, 12h15

Ensemble Diachronie

œuvres de Blank, Rivas, Matsushita, Feldman, Crumb et Ligeti, sa 4 mars, 20h

Jeunesses musicales de Fribourg

concert de musique française, flûte traversière, chant, violoncelle et piano, sa 18 mars, 20h15

O sole mio!

chansons napolitaines avec le Trio Vesuvio (M. Mulhauser, chant, J. Zimina, mandoline, D. Fedorov, accordéon) di 19 mars, 17h, organisé par la société Dante Alighieri Fribourg

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Carnaval des Bolzes

sa 25 février, ma 28 février, dès 21h

Adam Ben Ezra

ve 10 mars, 20h30

Larissa Murangira & Laurent Mottis

sa 11 mars, 20h30

Ablaye Cissoko & Volker Götze

ve 17 mars, 20h30

Random Cats et Cerulean Poppy

sa 18 mars, 20h30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Strico'thé avec Frauenverein

je 23 février, 13h45

Café maman-enfants avec Education familiale

– me, 9h
– café créer et jouer, me 1^{er} mars, 15h
– Et si on parlait de la sexualité et de l'affectivité du jeune enfant? me 15 mars, 9h

Soirée jeux

je 9 mars, 19h

Pratiquez votre français

ve 10 mars, 13h45. Sur inscription

Konversation auf Deutsch

Mo., 13. März, 13.45 Uhr. Auf Anmeldung

Comment chercher du travail en Suisse?

ma 14 mars, 13h45. Sur inscription

Les premiers secours

je 23 mars, 13h45. Sur inscription

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Méditation

Donnerstag, 23. Februar, 16. März, 19.15 Uhr

Femmes en contact

rencontres et échanges grâce à un groupe de femmes chrétiennes, je 2 mars, 14h

Jeûne de Carême

soirée d'information, me 8 mars, 20h

Journée mondiale de prière – Weltgebetstag

me 8 mars, 18h, Temple réformé

Méditation guidée

je 9, 23 mars, 20h

Se relever d'un deuil

lu 13 mars, 15h30 - 17h30 ou 19h30 - 21h30

Méditation zen

séance d'introduction, lu 13 mars, 18h

Tanz als Meditation

Mittwoch, 15. März, 19.30 Uhr, Einschreibung erwünscht



© MAHF

DÉCOUVERTE DU MARDI

Un rêve de Renaissance :

L'homme aux gants, autoportrait d'Armand Niquille

La notion d'autoportrait semble étonnante chez Armand Niquille, tant cet artiste peintre vécut « en dedans » plutôt qu'« au dehors », dans le questionnement tourmenté de ses entrailles plutôt que sur la face d'un paraître. Parlant des autres et non de lui-même, jusque dans une interview à la télévision, d'une modestie atavique, il était homme de la nuit, mystique « au pied de la croix ». On est loin d'un personnage ganté, d'un mondain qui s'affiche ou d'un homme « de la Renaissance ». Élégant, même lors des années de misère, hiératique dans sa posture et sa démarche, il fuyait en effet tout ce qui était officiel, jusqu'au vernissage de ses propres expositions.

Claude Luezi, auteur de la biographie *Armand Niquille au cœur des cicatrices*, tentera d'explorer l'envers de ce tableau dans la **Découverte du mardi** du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, le 14 mars à 18 h 30.

Lieder des Herzens

Samstag, 18. März, 9.30 Uhr,
Einschreibung erwünscht

CAS – REPER

Disco !

pour les jeunes de 3H à 8H,
ve 24 février, 17h. CAS Basse-Ville
(026 321 55 91)

Karaoké

ve 17 mars, 20h, CAS Jura
(026 466 32 08)

Sports à la salle des sports de l'école du Schoenberg

dès 6 ans, sa 18 mars, dès 14h.
Infos CAS Schoenberg
(026 481 22 95)

A la recherche du printemps

sortie nature gratuite, me 22 mars,
13h30-17h. Sur inscription au CAS
Schoenberg

CINÉMA

La Belle au Bois Dormant

par le Royal Ballet de Londres,
ma 28 février, 19h45, projection
en direct de prestations au Royal
Opera House de Londres

Don't Blink – Robert Frank

de L. Israël, di 12 mars, 18h
(cinéplus)

Médecin de campagne

de T. Lilti, lu 13 mars, 14h15
(cinedolcevita)

Le Souffle (Ispytanie)

d'A. Kott, di 19 mars, 11h (ciné-
brunch)

EXPOSITION

Fribourg bâtit

ve 16h-19h et sa 9h-12h,
place des Ormeaux 1

Arthur Jaquier, Hector Gachet et Marion Lugon

WallRiss (Varis 10-12)

Alexandre Loye – Marcel Miracle – Anne Vonlanthen

jusqu'au 25 février, Atelier-Galerie
J.-J. Hofstetter

René Blind et Grégory Schulé

dès le 2 mars, Galerie Au Graal
(rue de Lausanne 14)

La figure du poète-médecin

dès le 9 mars, hall d'entrée de la BCU

5/5: 5 artistes, 5 ans de la galerie

Dubreuil, Glattfelder, Pasquer,
Rompza, Sapin, dès le 10 mars,
Galerie La Vitrine (rue des Alpes 32)

Quand la peinture rencontre la poésie

œuvres de C. Ghiam et R. Meneghelli,
dès le 10 mars, Le Bücher (Karweg 1)

Poussin: une histoire d'œuf

dès le 18 mars, Musée d'histoire
naturelle

Antoine de Saint-Exupéry

jusqu'au 25 mars, Collège
Sainte-Croix

Anne Sylvie Henchoz

jusqu'au 2 avril, Fri Art

Le monde enchanté de Robert et Rosemarie Jakober

jusqu'au 30 avril, Musée
de la Marionnette

Samuel Rey: Aquarelles

jusqu'au 5 mai, Résidence
bourgeoise Les Bonnesfontaines

Peter Schuyff: Has been

jusqu'au 4 juin, Fri Art

Nos sœurs aînées – une leçon de vie

jusqu'au 24 juin, Institut Sainte-
Ursule (rue de Lausanne 92)

Loup – De retour parmi nous – Wolf – Wieder unter uns

jusqu'au 20 août, Musée d'histoire
naturelle

Eva Aeppli: Tête/Köpfe

jusqu'au 20 août, Espace Jean
Tinguely – Niki de Saint Phalle.
Führung: Do., 9. März, 18.30 Uhr

CONFÉRENCES

Motivations, révélations et malenten- dus des Grandes découvertes

par F. Bellec, organisée par l'Alliance
française, me 1^{er} mars, 18h30, Haute
Ecole d'ingénierie et d'architecture

Le loup dans le canton de Fribourg

avec E. Pesenti, me 1^{er} mars, 20h,
Musée d'histoire naturelle

Cours de taille sur vignes et kiwis

sa 4 mars, 14h, Jardin botanique.
Sur inscription 026 300 88 86
ou jardin-botanique@unifr.ch

Café scientifique: Bouger, c'est bon pour la santé ?

me 15 mars, 18h, Nouveau Monde

DIVERS

Vein'art

atelier créatif dès 6 ans – Kreativ-
atelier ab 6 Jahren, me, 14h, Musée
d'art et d'histoire ou Espace Jean
Tinguely – Niki de Saint Phalle (en
alternance). Sur inscription

Bricolage pour les enfants – Basteln für Kinder

dès 6 ans (4 ans si accompagné),
me, 14h, Musée d'histoire naturelle.
Sur inscription

Café parents – enfants/Eltern Kinder Kaffee avec l'Education familiale

– je, 9h + chaque premier sa
du mois, 9h, Fribourg Centre,
restaurant COOP
– Et si on parlait de la sexualité
et de l'affectivité du jeune

enfant ? me 22 février, 15h30,
Ecole de la Heitera

– Les enfants avant 6 ans,
me 15 mars, 14h30, Les Petits
Amis (route de Schiffenen 38)

Carnaval des Bolzes 2017

grand cortège, di 26 février, 14h39,
pont de Berne – rue de la Neuve-
ville (Providence). Cortège des
enfants, ma 28 février, 14h39, pont
de Berne – rue de la Neuveville

Tour du lac de Péroles

di 5 mars. Infos et inscriptions :
www.triathlon.fribourg-natation.ch/_tourdulacdeperolles

Le samedi des bibliothèques fribourgeoises

sa 11 mars, BCU, Bibliothèque de
la Ville, Deutsche Bibliothek ...

Fribourg Vit !

animation visant à soutenir ou à
maintenir la santé et le bien-être,
dans la veine du film *Demain*,
suivie d'un goûter canadien, sa
11 mars, Grand-Places

Patinoire sur le Bletz

jusqu'au 12 mars lu-di, hors
vacances scolaires 11h-21h, lu-di
vacances scolaires 9h-21h.
Location de patins possible

Stories in English

contes bilingues français-anglais
pour la famille avec une conteuse
professionnelle. Entrée libre,
collation offerte, me 15 mars, 14h,
LivriEchange (av. du Midi 3-7)

Portes ouvertes des nouvelles réserves du MAHF

par C. Breidenbach, me 15 mars, 17h

Contes pour enfants

ve 17 mars, 16h30, Bibliothèque de
la Ville